

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières
Évaluation de la morue et de l'aiglefin de l'est du banc de Georges et de la limande à
queue jaune du banc de Georges

Du 25 au 27 juin 2013
St. Andrews (N.-B.)

CADRE DE RÉFÉRENCE

Contexte

Le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières reçoit chaque année des demandes de conseils liées à la récolte de ressources transfrontalières de la part du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers.

Pour les ressources suivantes :

Morue de l'est du banc de Georges
Aiglefin de l'est du banc de Georges
Limande à queue jaune du banc de Georges

- Appliquer les évaluations de référence pour faire état des stocks, mettre à jour les résultats concernant les renseignements les plus récents découlant des pêches, y compris les estimations de rejets et les relevés de recherche, et caractériser les incertitudes relatives aux estimations.
- Décrire toute modification des modèles d'évaluation de référence qui a été apportée lors des réunions du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières, ce qui comprend les incidences sur les conseils prodigués au Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers.
- Évaluer et quantifier, dans la mesure du possible, l'incertitude scientifique des résultats de l'évaluation (détermination de l'état du stock et projection des prises), discuter des pratiques actuelles de caractérisation et des méthodes d'évaluation de rechange.
- Fournir des analyses de sensibilité pour tenir compte du biais rétrospectif sur la biomasse du stock ainsi que des estimations de la mortalité par pêche dans le cas de la morue, de l'aiglefin et de la limande à queue jaune, le cas échéant.
- Pour un éventail de valeurs de prises totales de 2014, estimer le risque que le taux de mortalité par pêche de 2014 dépasse les valeurs $F_{réf}$, à savoir 0,18 (morue), 0,26 (aiglefin) et 0,25 (limande à queue jaune), respectivement. Inclure un tableau illustrant les prises de 2014 qui correspondent à une probabilité faible (25 %), neutre (50 %) et élevée (75 %) que la mortalité par pêche dépasse la valeur $F_{réf}$.
- Pour un éventail de valeurs de prises totales de 2014, estimer le risque que la biomasse au début de 2015 n'atteigne pas une augmentation de 0 %, de 10 % ou de 20 % comparativement au début de 2014.

- Examiner la répartition de la biomasse relative à la frontière Canada-États-Unis, mettre à jour les résultats avec les renseignements du relevé de 2012 et appliquer la formule relative aux parts allouées.
- Pour la limande à queue jaune du banc de Georges, il faut mettre à jour le point de référence de la biomasse aux États-Unis (BSRpms) à partir des résultats de l'évaluation des points de référence.
- Pour la limande à queue jaune du banc de Georges, il faut effectuer une détermination préliminaire de la portée des autres approches de modélisation pour traiter le biais rétrospectif observé dans le cadre de l'évaluation actuelle des points de référence (à utiliser seulement à titre d'analyse de sensibilité pour la recommandation de captures).
- Élaborer un cadre de référence provisoire pour l'évaluation de 2014 de la morue, de l'aiglefin et de la limande à queue jaune par le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières.
- Autres sujets.

Publications prévues

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières – Rapport sur l'état des stocks transfrontaliers de morue et d'aiglefin de l'est du banc de Georges et de limande à queue jaune du banc de Georges (zones de gestion)

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières – Documents de référence pour la morue et l'aiglefin de l'est du banc de Georges et la limande à queue jaune du banc de Georges (zones de gestion)

Compte rendu des discussions ouvertes par le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières durant ses réunions

Participants

Travailleurs scientifiques et gestionnaires du MPO, région des Maritimes

Travailleurs scientifiques et gestionnaires de la région du nord-est, National Marine Fisheries Service

Industrie des pêches du Canada et des États-Unis

Représentants des États-Unis et de provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)

Représentants du New England Fishery Management Council

Représentants du comité des sciences et des statistiques